

Délibération n° 2018-03-17

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

Objet

Plans de
financement :
Animation et gestion
du GAL 2017

Rapporteur

VEISSIERE Bernard

Date de convocation

19 juin 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu**

4 juillet 2018

**Nombre de
conseillers**

En exercice : 126
Présents : 90
Votants : 98
Pour : 98
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSION Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoît	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOUX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
	PELISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (8) : BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PAILLONCY Brigitte à KAROUTZOS Christian, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (28) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU l'arrêté préfectoral n° 17-02535 en date du 20 décembre 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2018 ;

VU la délibération n° 2017-09-19 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 26 septembre 2018 validant et réactualisant le plan de financement : Animation-Gestion Leader 2017 ;

CONSIDÉRANT que l'Agglo Pays d'Issoire assure l'animation et la gestion du programme Leader durant sa période de mise en œuvre pour la nouvelle programmation 2014-2020 ;

CONSIDÉRANT que, pour 2017, l'animation et la gestion du programme comprennent la mise en place du nouveau comité de programmation ainsi que son animation, l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet et l'instruction des dossiers de demande de subvention ;

CONSIDÉRANT que le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire avait approuvé, le 26 septembre 2017, le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Salaires et frais de structure	59 120,58 €	Leader	47 936,46 €	80 %
Adhésion Leader France	600,00 €	Autofinancement	11 984,12 €	20 %
Frais de déplacement	200,00 €			
Total	59 920,58 €	Total	59 920,58 €	100 %

CONSIDÉRANT que l'Agglo Pays d'Issoire a reçu, le 02 octobre 2017, un courrier de notification du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes lui attribuant une subvention de 10 000 € pour les frais de fonctionnement et d'animation du GAL ;

CONSIDÉRANT que le plan de financement de cette opération doit donc être modifié de la manière suivante :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Salaires et frais de structure	59 120,58 €	Leader	47 936,46 €	80 %
Fournitures administratives	600,00 €	CR Auvergne-Rhône-Alpes	10 000,00 €	16,69 %
Frais de déplacement	200,00 €	Autofinancement	1 984,12 €	3,31 %
Total	59 920,58 €	Total	59 920,58 €	100 %

CONSIDÉRANT que ce plan de financement pourra être amené à évoluer en fonction des notifications de subventions des différents financeurs ;

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- de valider le plan de financement prévisionnel du projet communautaire tel qu'il est présenté ci-dessus ;
- de valider la prise en charge systématique des dépenses par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel, sous réserve de la disponibilité des crédits budgétaires ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'ensemble des financements (État, Conseil régional, fonds européens, participations privées, etc.) nécessaires à la réalisation de ce projet et à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 13 / 07 / 2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 13 / 07 / 2018

Envoyé en préfecture le 13/07/2018

Reçu en préfecture le 13/07/2018

Affiché le



ID : 063-200070407-20180626-DEL_2018_03_17-DE